

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

du Centre Intercommunal de Santé Cœur du Hainaut

Président : Cédric MELIS

Directrice administrative : MOLLE Janique absente depuis le 02/04/24.

Directrice faisant fonction : Nadège WILLIAME devenue directrice faisant fonction au 02/04/24.

Siège social : Rue des Arquebusiers, N°5 - 7000 Mons.

N° agrément de service : 5672.

N° entreprise : 0214.732.561.

Equipe prestant en 2024 : 4 infirmières, 2 assistantes administratives, 1 assistante sociale, 1 stagiaire.

Introduction :

Le décret du 14 mars 2019 intègre une approche plus globale de promotion de la santé dans le milieu scolaire. Bien loin de la simple médecine scolaire traditionnelle, la PSE intègre des dimensions variées pour favoriser la santé physique, mentale et sociale des élèves, étudiantes et étudiants.

À travers le suivi médical, la collecte de données sanitaires, la prophylaxie, la mise en place de programmes dédiés, et l'organisation de points-santé, la PSE s'érige comme un pilier essentiel pour garantir un environnement éducatif favorable à la santé, au bien-être et à la réussite des élèves et des étudiants.

1. AXES du plan stratégique :

I. 1^{er} axe stratégique : la gestion financière.

1) COMPTES ANNUELS :

Cette année, la clôture des comptes annuels 2024 peut se faire dans le respect des échéances légales, après deux années consécutives de retard pour la clôture des comptes 2022 (décembre 2023) et 2023 (février 2025).

Des mesures ont été prises par la direction faisant fonction pour ce faire, suite à la décision du conseil d'administration :

- Fin du marché public de commun accord avec la fiduciaire-comptable responsable de la gestion comptable et fiscale des comptes annuels 2022 et 2023 ;
- Nouveau marché public et désignation d'une nouvelle fiduciaire-comptable, qui a débuté la gestion comptable des comptes annuels 2024 en décembre 2024 et a respecté les délais d'audit demandés par le réviseur d'entreprises ;
- Gestion des factures par un membre du personnel engagé en août 2024 pour ce faire, qui a également participé à la préparation des pré-audit et audit avec la direction,
- Sur base des recommandations du réviseur d'entreprises, travail mis en commun entre la direction faisant fonction et la fiduciaire-comptable, afin de nettoyer les comptes, permettant de rendre plus lisible les comptes annuels 2024.

Le compte de résultats de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 fait apparaître un total de bilan de 1.059.295,00 € et un bénéfice à affecter de 65.101,00 €, contre une perte de l'exercice de 181.972,53 € en 2023. Le bénéfice sera affecté à la rénovation du bâtiment du C.I.S.C.H.

La charge la plus importante reste la cotisation de responsabilisation 2024 de 316.403,00€ contre 527.951,00 € en 2023, suite à un rattrapage, et 141.473,68 € en 2022.

En effet, sur les 13 employées en fonction du CISCH, seules 6 sont statutaires. Le montant de la cotisation de responsabilisation dépend en grande partie du delta entre la charge des pensions du personnel retraité et la charge salariale du personnel statutaire en activité.

Une étude par un organisme compétent sera lancée en 2025 en afin de trouver le ratio d'équilibre entre masse salariale et charge de pensions.

Les coûts imprévus qui ont été supportés en 2024, ont également augmenté le montant des charges, dont les frais de régularisation de l'Inasti, du précompte professionnel, les frais de régularisation barémique d'employés et les intérêts de retard de paiement de factures dues en 2023 et début 2024.

2) POPULATION SCOLAIRE :

Les comptes annuels de l'institution peuvent être impactés par une hausse ou une baisse de la population scolaire sous tutelle. L'intercommunale dépend des subsides de l'ONE et des cotisations des associés. Le budget reste viable si ces apports financiers se maintiennent.

- La population scolaire 2024 sous tutelle du C.I.S.C.H. rassemble 19.702 élèves et reste sensiblement identique aux 19.634 élèves de 2023.

Population scolaire - Année scolaire 2024-2025

110-Maternel ordinaire	4.428
------------------------	-------

111-Primaire ordinaire	7.494
112-Secondaire ordinaire	4.985
119-Secondaire CEFA	230
120-Maternel spécialisé	20
121-Primaire spécialisé	228
122-Secondaire spécialisé	257
113-Haute École	2.060
116-École supérieure des Arts	0
Enseignement obligatoire	17.137
Enseignement spécialisé	505
Total Enseignement obligatoire	17.642
ESHU	2.060
Population globale	19.702

➤ Subsides ONE :

Les services PSE reçoivent un subside de l'ONE pour chacun de leurs élèves sous tutelle, selon le type d'enseignement ordinaire, spécialisé ou supérieur. L'ONE octroie des subsides identiques à l'année scolaire 2023, soit 31,72 euros pour les élèves de

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

l'enseignement obligatoire ordinaire, 35,98 euros pour le spécialisé et 28,73 euros pour l'enseignement supérieur hors universités.

Forfaits ONE 2024	
Enseignement obligatoire ordinaire	31,72 €
Enseignement obligatoire spécialisé	35,98 €
ESHU	28,73 €

➤ Cotisations des associés :

La Ville de Mons, les communes de Jurbise, de Colfontaine, de Quaregnon, la Province du Hainaut, l'asbl Caritas Hainaut et les communes de Frameries, Quévy, Hensies et Silly versent à l'institution une contribution financière, afin de couvrir les frais liés à la Promotion de la santé dans les 116 établissements scolaires sous tutelle.

Les montants des cotisations des associés, pour l'année 2024, sont établis au moyen d'une clé mixte de répartition entre habitants domiciliés dans les communes et nombre d'élèves fréquentant les établissements scolaires concernés les associés, Le montant effectif de ces cotisations est fixé par le Conseil d'administration et ne peut dépasser 4 euros/habitant et 75 euros/élève.

3) MISSIONS DECRETALES :

Les missions décrétales (bilans de santé, vaccination, prophylaxie, recueil de données et promotion de la santé à l'école) sont priorisées selon les objectifs défendus dans le plan stratégique de l'intercommunale et selon les demandes de la tutelle ONE.

➤ Bilans de santé individuels :

En 2024, 5.239 élèves ont été vus par l'équipe des médecins, infirmières et administrative en bilan de santé individuels.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

727 élèves n'ont pas été vus en 2024, en bilans de santé, et ce, pour plusieurs motifs possibles :

En dehors de l'absentéisme scolaire pour raisons médicales, les changements d'école ou le décrochage scolaire, d'autres raisons ont pu être listées, qui peuvent expliquer pourquoi les élèves n'ont pas été vus comme :

- La relance du marché public cars, suite à l'augmentation des coûts par un des transporteurs,
- Le manque de médecins scolaires,
- Les grèves ou de transport en commun ou du corps enseignant.

Maternel	Elèves vus	Elèves non vus
1ère année		
3ème année	519	100
	658	94
Primaire		
2ème année		
4ème année	1.049	91
6ème année	77	6
	1.047	70
Secondaire		
1 ^{ère} différenciée (1D)	60	10
1 ^{ère} compl. (1S)	0	0
2ème année	407	79
4ème année	701	160
1 ^{ère} EPSC "infirmiers"	20	1
CEFA	15	3
Supérieur	461	76
Spécialisé fondamental	122	14
Spécialisé secondaire	103	23
TOTAL	5.239	727

Lors des bilans de santé, les médecins du centre peuvent renvoyer les parents de l'enfant concerné vers un spécialiste. Les infirmières vérifient ensuite si le suivi a été effectué et classe le rapport du spécialiste dans le dossier numérique de l'enfant pour le prochain bilan de santé.

Une attention particulière a été portée aux problèmes ophtalmologiques des enfants, détectés plus rapidement suite à l'actualisation des tests de vue par l'ONE en 2023. Le nombre d'enfants renvoyés vers des ophtalmologues est de 669 enfants sur 5.239 enfants vus, soit quasiment un enfant sur 8.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

Les médecins traitants	213
Les pédiatres	20
Les dentistes	206
Les orthodontistes	12
Les ORL	57
Les ophtalmologues	669
Les centres PMS	58

➤ La vaccination :

L'équipe a respecté le calendrier des vaccinations communiqué par l'ONE, qui a d'ailleurs félicité le centre pour les résultats obtenus quant à nos campagnes de vaccination. En effet, l'équipe du C.I.S.C.H. parvient à maintenir sa couverture vaccinale malgré une réticence certaine pour la vaccination s'affichant depuis quelques années. La vaccination a mauvaise presse sur certains réseaux sociaux. Parfois, les parents privilégient le suivi vaccinal par leur médecin de famille. Enfin, certains sont totalement désintéressés par la vaccination.

Les infirmières doivent aujourd'hui assumer un travail de communication vers les parents et vers les écoles afin qu'un maximum d'enfants soient vaccinés. Au total, 1779 vaccins ont été administrés par l'équipe du centre de santé. Plus de 400 élèves, filles et garçons ont été vaccinés contre le papillomavirus.

Le Conseil Supérieur de la Santé recommande :

- la vaccination préventive généralisée des filles et des garçons de 9 à 14 ans inclus ;
- la vaccination de rattrapage, à titre individuel, pour les jeunes femmes et hommes de 15 à 26 ans inclus qui n'ont pas bénéficié de la vaccination préventive généralisée.

731 enfants ont été vaccinés contre la rougeole par les infirmières du C.I.S.C.H. En 2024, 526 cas de rougeole ont été recensés, soit le nombre annuel le plus élevé depuis plus de dix ans. En Belgique francophone, la couverture vaccinale pour la deuxième dose, réalisée à 7-8 ans, n'est pas atteinte. Elle devrait être au minimum à 95%. Or, les résultats de la dernière enquête faite chez des enfants de 6ème primaire montrent

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

que seulement 73% des élèves sont vaccinés. L'importance du travail des infirmières en PSE est donc à souligner.

<i>Maternel</i>	DTPa-IPV	Polio seul	RRO1	RRO2	Hép. b	Mén. C	HPV 1ère dose	HPV 2ème dose	dTpa	Autre
3ème année	7	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<i>Primaire</i>										
2ème année	148	0	1	417	0	0	0	0	0	0
6ème année	32	0	0	138	0	0	0	0	0	0
<i>Secondaire</i>										
1è différenciée (1D)	1	0	0	12	0	0	34	7	6	0
1ère compl. (1S)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2ème année	0	0	1	58	0	0	229	85	27	0
4ème année	0	0	0	56	0	0	9	17	342	0
1è EPSC "infirmiers"	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0
CEFA	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0
Spécialisé fond.	3	0	0	8	0	0	0	0	0	0
Spécialisé sec.	0	0	0	3	0	0	13	2	17	0
Supérieur hors univ.	0	0	0	18	0	0	0	2	35	0
Autres	6	0	1	15	0	0	0	2	13	0
TOTAL :	197	0	4	727	0	0	285	115	447	0

➤ Prophylaxie :

Le C.I.S.C.H. est le référent pour gérer la prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles, dans le milieu scolaire sous tutelle.

L'équipe agit en tant que référent médical, prenant des mesures prophylactiques, conseillant sur la prévention des maladies contagieuses, et déclarant certaines maladies à l'inspection régionale d'hygiène. La gale, notamment, est en recrudescence.

L'équipe a d'ailleurs rédigé une procédure d'urgence sanitaire en cas de maladie transmissible comme la méningite, qui comprend le courrier aux écoles, aux parents, à l'Aviq (tutelle en cas de maladies transmissibles) ainsi que le processus suivi par les infirmières PSE dans ces cas précis.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

➤ Recueil de données sanitaires :

La quatrième mission de la promotion de la santé à l'école est d'établir un Recueil Standardisé d'Informations Sanitaires (RSIS), analysées par le Sipes-ULB.

L'analyse vise à fournir une vue d'ensemble sur la situation sanitaire des élèves des écoles rattachées aux services, afin de nous aider à cibler les actions de promotion de la santé à développer dans ces écoles (notamment pour nos projets de service).

Les données recueillies dans le cadre du recueil standardisé d'informations sanitaires sont également exploitées dans une visée épidémiologique, pour documenter les évolutions de la situation sanitaire et les disparités géographiques ou socioéconomiques entre autres.

- Promotion de la santé :

Il s'agit de bilans de santé spécifiques pour les élèves et de permanences, destinées aux étudiants de l'enseignement supérieur hors universités, offrant un accès confidentiel à des conseils, des orientations médicales et la possible gestion des urgences.

Cette permanence s'étend à tout élève ou parent qui en ressent le besoin et qui sont parfois orientés par la direction d'école ou par le PMS.

Par ailleurs, tout élève absent lors du bilan de santé est appelé à un rendez-vous pour un bilan de santé individuel.

Notre projet de service vise, entre autres, à terme, à installer une permanence pour les élèves du CEFA afin d'établir une relation de confiance d'ordre médical avec une population parfois plus vulnérable.

- D'autres actes techniques hors tutelle :

Notre service PSE a réalisé 1497 tests tuberculiques et bilans de santé spécifiques dans nos écoles sous tutelle mais également, pour les élèves stagiaires des établissements provinciaux, des facultés de médecine et de psychologie d'U-Mons et pour les élèves de l'UCLouvain FUCaM Mons.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

- Situations de maltraitance :

En 2024, 150 situations de maltraitance ont été gérées par l'équipe sociale en place. L'assistante sociale, présente à mi-temps en 2024, a organisé le suivi des cas de maltraitance pour les dossiers avec divers partenaires, dont les PMS. Il s'agit d'une augmentation de 110% des cas de maltraitance comparé aux 72 cas de 2022.

Afin de soutenir les directions d'école face aux confidences d'un enfant dévoilant une maltraitance, le Centre intercommunal de la santé Cœur du Hainaut, a communiqué à toutes les directions des 116 établissements scolaires sous tutelle un courrier ayant pour objectif de transmettre les informations nécessaires aux démarches, ainsi que le partenariat décisionnel face à la maltraitance, développé par le CISCH.

Afin de pouvoir en discuter ensemble, le CISCH a convié directions et partenaires, à une réunion d'informations sur la maltraitance, le 29 mai 2024, au Mundaneum de Mons. Mme Amélie Leleu, coordinatrice de l'asbl SOS Enfants Mons-Borinage, y était l'une des interlocutrices. Les directions ou les partenaires ont pu aborder les réalités de leur quotidien concernant la maltraitance.

En cas de suspicion de maltraitance, l'équipe des infirmières et assistantes sociales analysent ensemble la situation en prenant des informations complémentaires auprès des direction, service PMS ou tout autre service collaborant. Le cas échéant, le médecin constate les coups et rédige un rapport circonstancié, le constat de coups ou constat de lésions.

Un processus de transmissions des informations a été mis en place entre le centre de santé et les PMS et autres structures intervenant dans ces dossiers.

En cas de constat de lésions signé par un des médecins PSE du C.I.S.C.H, la situation est signalée aux autorités compétences (SAJ, SOS enfants, police).

Trois membres du personnel ont suivi une formation spécifique sur la maltraitance, proposée par l'ONE, afin d'actualiser leurs connaissances légales.

La direction faisant fonction ou l'assistante sociale a participé aux 9 réunions, colloque et travaux de la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

Maltraitance (CCAENV), en 2024. Cette commission permet d'entendre les besoins des différentes institutions participant aux solutions. Elle organise une nouvelle instance de concertation entre secteurs et un lieu de coordination entre des actions plus cohérentes entre secteurs.

4) SUIVI DES MARCHES PUBLICS :

L'un des objectifs du conseil d'administration est de faire appliquer au C.I.S.C.H. une stratégie de la commande publique responsable.

Le suivi des marchés publics a été confié à la direction adjointe, qui a suivi le cycle complet de formation sur les marchés publics de l'Ecole d'Administration de la Province du Hainaut.

Au cours de l'exercice 2024, 7 marchés publics ont été attribués :

1. AZ SOLUTION : Déblayage et désencombrement du bâtiment A. Nazé.
2. BUS4YOU KEOLIS : Transport scolaire pour le lot n° 3.
3. VOYAGES LENOIR-KEOLIS : Transport scolaire pour les lots n° 1 et n° 2.
4. LAURENTY : Homme d'entretien pour de petits travaux de réfection dans le bâtiment.
5. ATELIER DE MONS : Destruction des documents confidentiels avec attestation.
6. FIDUCIAIRE PARILLA-FIDAMARU : Bureau d'expertise comptable.
7. GROUPS : Secrétariat Social.

Les 7 marchés publics, lancés en 2024, ont tous été ratifiés par le conseil d'administration.

5) VENTE DU BÂTIMENT NAZE :

Le 2 août 2024, le C.I.S.C.H., représenté par M. Cédric Mélis, président du conseil d'administration et Mme Lucile Lonobile, administratrice, au terme du procès-verbal du conseil d'administration du 9 juillet 2024, ainsi que le C.P.A.S. de Colfontaine, représenté par Mme Sylvie Muratore, présidente et M. Florentin Ost, directeur, ont signé l'acte de vente du bâtiment Nazé, dernier vestige de la fusion entre le C.I.S.C.M. et Nazé, à M. Fabian MOUNGONDO et à la société à responsabilité limitée Sonoforth.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

Une réunion doit être organisée, en 2025, entre les différentes parties, le C.I.S.C.H. et les communes de Quaregnon et de Colfontaine, qui permettra le décompte de nos frais liés au bâtiment Nazé et de répartir ensuite la somme restante entre les communes de Quaregnon et de Colfontaine, en réduisant, par exemple, leurs cotisations d'associés.

II. 2^e axe stratégique : l'obtention de la reconnaissance officielle de capacité à exercer la Promotion de la Santé à l'école.

Après une mise en conformité du bâtiment importante en 2023, l'année 2024 a également été consacrée à la préparation et l'envoi du dossier de prolongation d'agrément P.S.E., qui a été transmis incomplet à l'ONE le 29 février 2024 par la direction titulaire.

La décision de l'ONE concernant le dossier de demande d'agrément, communiquée à la direction titulaire le 5 mars 2024, demandait à l'institution de leur communiquer dans les 15 jours, les pièces manquantes au dossier, soit les conventions avec les Pouvoirs Organisateurs et le Projet de service, sous peine que l'agrément du CISCH ne soit retiré, conformément aux dispositions de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la procédure et les conditions d'agrément, les modalités de subventionnement des services de promotion de la santé à l'école ainsi que le projet de service.

L'institution a pris connaissance dudit courrier le 16 mai, grâce à un courrier de l'ONE.

Le 21 mai, la cellule PSE de l'ONE offre à l'intercommunale un délai concernant le dossier de demande d'agrément :

- les conventions doivent leur être rendues signées avant la rentrée scolaire,
- le projet de service comprenant « les réflexions de l'an dernier en version Word, l'arbre à problèmes et les choix des objectifs » doit leur être envoyé avant le 31 mai,
- le projet de service interactif doit leur être envoyé pour le 15 juillet au plus tard.

Le 7 juin, M. Alec De Vries, responsable de la direction Promotion Santé à l'Ecole de l'ONE, accuse réception des conventions avec les Pouvoirs organisateurs et du projet de service, comprenant « les réflexions de l'an dernier en version Word, l'arbre à problèmes et les choix des objectifs.

Le Conseil d'administration du 9 juillet charge, à l'unanimité, la direction faisant fonction de prendre toutes les mesures pour obtenir l'agrément 2024-2030 de l'ONE.

Le 15 juillet, la direction faisant fonction envoie le Projet de service interactif 2024-2030 du C.I.S.C.H., à la direction Promotion Santé à l'Ecole de l'ONE.

Le 17 juillet, l'ONE valide, avec mention, le projet de service et octroie au C.I.S.C.H. le renouvellement du service de promotion de la santé à l'école, pour une durée de 6 ans.

III. 3^e axe stratégique : la gestion du personnel :

Certains projets prévus en 2024 ont dû être mis en stand by, suite au départ en congé maladie de la directrice titulaire, afin de répondre aux priorités dictées par le Conseil d'administration, comme la rénovation des locaux ou l'actualisation des statuts du personnel, dont la finalisation est prévue pour 2025.

Suite au départ pour congé maladie longue durée de la direction titulaire le 2 avril 2024, les priorités du Conseil d'administration ont été établies comme telle :

- Publication et envoi à la tutelle des comptes annuels 2022,
- Clôture des comptes annuels 2023,
- Obtention de l'agrément 2024-2030,
- Gestion d'un conflit social, suite des analyses des risques psychosociaux globale et spécifique de Cohezio,
- Vente du bâtiment Nazé,

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

- Répondre aux demandes RH du personnel : calcul des congés pro-mérités et analyse des échelles barémiques du personnel.

Les analyses menées par le service Cohezio ont permis de prendre en 2024 les mesures nécessaires afin d'éviter tout risque psychosocial. Le plan global d'actions 2024 a été validé par le Conseil d'administration du 2 avril 2024.

Outre la gestion des risques psychosociaux, la direction faisant fonction a renforcé la collaboration et la communication avec l'équipe complète, afin de maintenir les résultats des missions décrétales, au sein de l'institution déstabilisée par le départ en congé maladie long terme de la direction titulaire le 2 avril 2024 et par la décision du 5 mars de l'ONE de ne pas accorder d'emblée la reconnaissance officielle de capacité à exercer la Promotion de la Santé à l'école.

Les réunions d'équipe ont continué mensuellement et ont permis l'élaboration du projet de service par la direction faisant fonction, en adéquation avec l'équipe, ainsi que l'envoi des conventions en temps aux Pouvoirs organisateurs.

La stagiaire de l'IFAPME a permis de renforcer le travail administratif de l'équipe du pôle médical.

Le soutien de l'ensemble du personnel à la direction faisant fonction a permis de renforcer la cohésion d'équipe et la motivation pour atteindre les objectifs demandés.

Le plan de formations 2024 a continué afin de développer les compétences et le management des connaissances acquises (voir plan de formation 2024 en annexe du présent rapport)

Les réunions de coordination ont été maintenues en place, deux fois par an, entre l'équipe des infirmières, du personnel administratif et social du centre et les médecins conventionnés, dont le médecin responsable. Cette réunion permet d'échanger et de solutionner les problèmes du quotidien, de répartir les tâches et d'imaginer une vision à long terme de la médecine préventive scolaire mise en place au C.I.S.C.H.

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

Il n'existait aucune convention entre le C.I.S.C.H. et les médecins qui pratiquent au centre de santé ou dans nos établissements scolaires.

Or, les médecins travaillant en P.S.E s'engagent en médecine scolaire pour l'institution, et nous représentent au centre et à l'extérieur (visites d'école et constats de coups).

Par ailleurs, ils sont également soumis à des règles internes à l'institution.

Une convention d'agrément a donc été rédigée et a été signée par les 5 médecins PSE.

Le tarif des actes techniques et les conventions avec les établissements scolaires hors tutelle ont été revus à la hausse avec les universités.

L'UCLouvain s'engage à supporter les coûts à concurrence de 32 euros par bilan de santé effectué par le C.I.S.C.H. pour les années 2024-2026.

L'UMONS s'engage à supporter les coûts à concurrence de 10 euros par test tuberculinique intradermique effectué par le C.I.S.C.H., alors que l'UMONS le payait 2,75 euros jusqu'en fin d'année scolaire 2023-2024. La facture pour 2023-2024 s'élève à 318 actes techniques x 2,75, soit un montant de 874,5 euros. Tous les actes techniques à partir de l'année scolaire 2024-2025 seront dorénavant facturés à 10 euros.

La politique de numérisation des dossiers et d'archivages des dossiers a continué et l'institution a ainsi évacué 700 kg de papiers, détruits par broyage, transformés en matières premières secondaires, conformément aux règles de qualité (Certification CRP2009) définies par la COBEREC. Ces matières sont réintroduites dans un nouveau cycle de production au sein de l'industrie papetière.

Un marché public a été relancé afin de comparer les coûts conséquents de destruction des documents médicaux et confidentiels.

Suite à l'accord du Conseil d'administration du 29 avril 2024, des sélections ont eu lieu, permettant l'engagement d'une nouvelle assistante administrative à un poste

Grandir en bonne santé, c'est notre priorité

devenu vacant dès la rentrée scolaire d'août 2024. Son travail consiste en un soutien à la gestion administrative de l'intercommunale.

En septembre 2024, un des transporteurs a augmenté l'indexation des prix prévus au sein du marché public en cours. Le marché public transports scolaires du public du C.I.S.C.H. a donc dû être relancé. Ceci a causé un retard dans l'agenda des bilans de santé prévus, retard qui a pu être rattrapé en fin d'année.

CONCLUSION

Le compte de résultats de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 fait apparaître un total de bilan de 1.059.295,00 € et un bénéfice à affecter de 65.101,00 €, après une perte en 2023.

Le C.I.S.C.H a obtenu la reconnaissance officielle de capacité à exercer la Promotion de la Santé à l'école 2024-2030.

A force de travail et de motivation, l'équipe PSE. est parvenue à maintenir les objectifs à atteindre pour l'année 2024 au niveau de chaque mission décrétable.

Le C.I.S.C.H. souhaite maintenir et développer la promotion de la santé, processus d'émancipation des élèves, qui permet de développer leur capacité d'agir sur leur santé, sur leur environnement et sur les déterminants de santé.

FORMATIONS du personnel CISCH - Année scolaire 2024-2025						
Dates	NOM - Prénom	Service	Sujet	Organisateur	Lieux	Durée
21-08-24	SCIME ANTONELLA	PSE1	webinaire de rentrée ONE	ONE	distantiel	1/2j
21-08-24	De Rycke Nathalie	PSE1	webinaire de rentrée ONE	ONE	distantiel	1/2j
21-08-24	Pisanu Barbara	PSE1	webinaire de rentrée ONE	ONE	distantiel	1/2j
21-08-24	SIMOENS Pauline	PSE1	webinaire de rentrée ONE	ONE	distantiel	1/2j
21-08-24	DENEBOURG Aurélie	ADMIN	webinaire de rentrée ONE	ONE	distantiel	1/2j
14-10-24	William Nadège	Dir	Réunion d'information projet de service	ONE	ASR Ghlin	1/2 jour
08-01-25	MERCIER Stéphanie	Secrétariat	Réunion d'information projet de service	ONE	ASR Ghlin	1/2 jour
21-01-25	LAFOSSE Fabienne	Assistante sociale	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	1 jour
21-03-25	SIMOENS Pauline	PSE 4	"Flash Vaccination"	ONE	Bxl	1/2 journée
13-06-25	William Nadège	Dir	« Evaluation du PDS Année 1 »	ONE	CISCH	1 jour
2/10/24 9/10/2024 13/11/2024	DE RYCKE Nathalie	PSE2	Le dépistage auditif en milieu scolaire	ONE	Ghlin	1/2j
2-10, 9-10 et 13-11-2024	William Nadège	Dir	« Sensibilisation à la promotion de santé en milieu scolaire destinée aux SPSE et CPMS »	OSH	Mons	3 jours
2-10, 9-10 et 13-11-2024	SIMOENS Pauline	PSE 4	OSH : Module de sensibilisations destiné aux nouveaux membres de la PSE	OSH	Havré	3 jours
07-04, 08-04, 17-04 et 18-04-25	SCIME ANTONELLA	PSE 1	OSH : Module de sensibilisations destiné aux nouveaux membres de la PSE	OSH	Havré	3 jours
11-12-24	Pisanu Barbara	pse4	Webinaire d'informations sur l'instauration des entrées sans fumée	AVI/Q/SPF santé pub	CISCH	1,5h
08-01, 10-01 et 24-01-25	SIMOENS Pauline	PSE 4	"Harçèlement entre jeunes : comprendre, identifier, agir"	Université de Paix	Namur	4 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	William Nadège	Dir	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	SIMOENS Pauline	PSE 4	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	DENEBOURG Aurélie	ADMIN	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	MERCIER Stéphanie	Secrétariat	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	SCIME ANTONELLA	PSE 1	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	DE RYCKE Nathalie	PSE2	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
08-01, 10-01 et 24-01-25	Pisanu Barbara	PSE 3	La gestion de projet au cœur du développement d'un projet de promotion de la santé à l'école	ESPRIST-ULiège	CISCH	3 jours
11/03 +20/03/2025	Pisanu Barbara	PSE3	formation université de la paix -Vers des pratiques bientraitantes	Université de Paix	Namur	2 jours
13-03-25	William Nadège	Dir	La motivation des licenciements et des licenciements manifestement déraisonnables des travailleurs secteur public	Pierre Joassart	distantiel	1h
13-03-25	DENEBOURG Aurélie	Admin	La motivation des licenciements et des licenciements manifestement déraisonnables des travailleurs secteur public	Pierre Joassart	distantiel	1h
21-03-25	DENEBOURG Aurélie	ADMIN	WEBINAIRE « Evaluation du PDS Année 1 »	ONE	distantiel	1h30
21-03-25	MERCIER Stéphanie	Secrétariat	WEBINAIRE « Evaluation du PDS Année 1 »	ONE	distantiel	1h30
01-04-25	William Nadège	Dir	WEBINAIRE MACROECONOMIQUE	Belfius	distantiel	0€
11-04-25	William Nadège	Dir	Stimuler la participation des élèves et de leurs familles	ONE	Ghlin	1 jour
06-06-25	Pisanu Barbara	PSE3	De soignant-e à promoteur-trice de la santé : la promotion d'un système universel équitable	ECOTEPE ASBL	Liège	2 jours
07 + 08 juillet 2025	Pisanu Barbara	PSE3	Demi-journée vaccination	ONE	Louvain	1/2 journée
07 + 08 juillet 2025	William Nadège	Dir	thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	SCIME ANTONELLA	PSE1	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	SIMOENS Pauline	PSE4	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	Pisanu Barbara	PSE3	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	MERCIER Stéphanie	Secrétariat	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	DENEBOURG Aurélie	ADMIN	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours
07 + 08 juillet 2025	DE RYCKE Nathalie	PSE2	Thématique des dépendances.	ONE	CISCH	2 jours